



## **AVIS PUBLIC**

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA SARRE**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière de la Ville de La Sarre que le conseil municipal tiendra, le jeudi 19 décembre à 18 h 30, une séance spéciale au cours de laquelle seront adoptés :

- Renouvellement de la Convention collective SCFP
- Adoption de l'échelle salariale
- Avis de motion et dépôt du projet pour le Règlement imposant les taxes et exigeant des compensations pour rencontrer les obligations de la Ville au cours de l'exercice financier 2025
- Avis de motion et dépôt du projet pour le Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de La Sarre
- Fin de contrat de travail

Au cours de cette séance spéciale, il n'y aura pas de période de questions.

Cet avis est donné conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

**DONNÉ À LA SARRE  
CE 10 DÉCEMBRE 2024**

Sylvie Lafleur  
Greffière intérimaire